44e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 12 24 MARS 1927

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Au berceau du Mormonisme : le manuscrit de Spalding. — II. Le fondateur du Mormonisme : Joseph Smith. — III. Après Smith. — IV. Vues sur le catholicisme aux Etats-Unis. — V. Le problème de la population aux Etats-Unis. — VI. Wickham Steed ; Th. Wolff ; Guillaume II ; cardinal Mercier ; P. Chevrier.

I. — *Revue Bleue,* 4 sept. 1926 : *Les origines du Mormonisme*, par René Guénon ; *Revue de Paris,* 1er août 1926 : *Joseph Smith fondateur du Mormonisme,* par André Maurois. — Au berceau du Mormonisme, il y a un étrange livre dont l'histoire n'est pas moins étrange que son contenu : c'est le *Livre de Mormon*, ou le *Manuscrit retrouvé*. L'auteur en est Salomon Spalding, pasteur presbytérien qui vivait dans la Nouvelle-Angleterre au début du XIXe siècle, qui se lassa de son pastorat et s'engagea dans le commerce, où il ne tarda pas à faire faillite. Dans sa misère, il se mit à composer une sorte de roman en style biblique, qu'il intitula le *Manuscrit retrouvé,* et sur lequel il comptait pour remonter sa fortune : en quoi il se trompait, car il mourut sans avoir pu le faire accepter par aucun éditeur.

Ce livre se rapportait à l'histoire des Indiens de l'Amérique du Nord, qui y étaient présentés comme les descendants du patriarche Joseph. C'était un long récit de leurs guerres et de leurs émigrations supposées, depuis l'époque du roi Sédécias (le dernier roi de Juda, emmené en captivité à Babylone en 587 av. J.-C.) jusqu'au Ve siècle de l'ère chrétienne [1]. Récit censé être l'œuvre de divers chroniqueurs successifs, dont le dernier, nommé Mormon, l'aurait déposé dans quelque cachette souterraine.

D'où était venue à Spalding l'idée d'écrire ce livre, prodigieusement monotone et d'un style déplorable? On ne sait. En tous cas, il est loin d'avoir été seul à rechercher la trace des dix tribus perdues d'Israël : certains les ont voulu retrouver en Angleterre (et des Anglais sont très fiers de cette origine), d'autres beaucoup plus loin, et jusqu'au Japon. Ce qui est sûr, c'est que, dans quelques régions de l'Orient, notamment à Cochin dans l'Inde méridionale, et aussi en Chine, il existe des colonies juives fort anciennes, qui prétendent être là depuis la captivité de Babylone. Et l'idée d'une émigration en Amérique est venue à d'autres qu'à Spalding : en 1825, un Juif d'origine portugaise, Mordecaï Noah, ancien consul des Etats-Unis à Tunis, acheta l'île de Grand Island (dans la rivière Niagara), lui donna le nom d'Ararat, et lança une proclamation engageant tous ses coreligionnaires à venir s'y établir. Or, au nombre de ses coreligionnaires, il mettait les Indiens, en qualité de descendants des tribus perdues d'Israël ; eux aussi étaient conviés à trouver un refuge dans le nouvel Ararat, qui d'ailleurs ne fut jamais bâti. Noah, une vingtaine d'années plus tard, écrivit un livre où il préconisait le rétablissement de la nation juive en Palestine : déjà le Sionisme !

A cette date de 1825, Spalding était déjà mort, sans avoir voulu faire autre chose que du commerce, qu'il n'a même pas fait, sans avoir songé jamais à jouer le rôle de fondateur de religion.

II. — Le fondateur, ce sera Joseph Smith, qui entre en scène vers la même époque.

Ce Smith était de l'île de Palmyra (Etat du Vermont). Grand garçon fort mal famé, dépenaillé, querelleur, il allait se louant de ferme en ferme, se donnant, comme son père, une vocation de « trouveur de trésors, » la baguette de coudrier en main. Il n'y avait jusque là trouvé que la misère. Les seuls événements de ces vies accrochées à la frange du monde civilisé étaient les *revivals* ou périodes d'exaltation religieuse suscitées au petit bonheur par le premier clergyman de passage. Exaltation sans lendemain : ce qu'avait fait un clergyman, un autre le défaisait. Cette anarchie des sectes protestantes donnait fort à penser à Smith.

Un jour qu'assis dans une clairière il venait de lire dans l'Epître de S. Jacques : « Si l'un de vous désire la science, qu'il la demande à Dieu qui la donne libéralement à tous les hommes, et elle lui sera donnée, » il regarde s'il est seul, se jette à genoux et se sent envahi par une puissance mystérieuse. Il lui semble qu'une ombre épaisse l'enveloppe ; un pilier de lumière descend, et il voit

[1] Spalding confond ici les royaumes d'Israël et de Juda. Sédécias était roi de Juda, et n'avait donc rien à voir avec les descendants de Joseph (tribus d'Ephraïm et de Manassé), qui faisaient partie du royaume d'Israël. Le royaume d'Israël fut détruit en 722, près de cent quarante ans avant le royaume de Juda ; et ses habitants, déportés en Assyrie, ne furent jamais rétablis en Palestine : des païens y avaient pris leur place et se convertirent à demi au Dieu d'Israël (les Samaritains).

deux personnages d'une extraordinaire beauté qui se tiennent devant lui dans les airs. L'un d'eux dit à l'autre en montrant le jeune homme : « Ceci est mon fils bien-aimé. » Smith demande aux célestes visiteurs à quelle secte religieuse des Etats-Unis il doit maintenant s'affilier. Il lui est répondu que toutes ces religions sont mensongères et corrompues. Revenu à lui, il se trouve dans l'herbe, couché sur le dos et regardant le ciel.

Il raconte sa vision à sa famille, puis aux clergymen qui passent. On l'accueille fort mal. Il songe pourtant que ce n'est pas la première fois que des anges visitent la terre. Moïse, Josué, Gédéon en ont reçu ; il ne voit aucune raison pour que lui-même, Joseph Smith, n'en reçoive pas aussi.

Il continue sa vie de garçon hargneux et rêveur. En 1823, nouvelle apparition : comme il venait de se coucher, il voit auprès de son lit un personnage en robe blanche qui dit être l'ange Moroni et lui apprend qu'un livre sacré est caché dans le sol non loin de là, livre gravé sur des plaques d'or et racontant l'histoire des anciens habitants du continent. Ce livre est écrit en une langue ancienne et jusque là inconnue ; mais deux pierres translucides, l'Urim et le Thummim (les deux pierres qui figuraient sur le pectoral du Grand-Prêtre d'Israël, *Exod.* XXVIII, 30) sont enterrées avec lui et doivent faire de celui qui les portera sur la poitrine un voyant capable de lire et de comprendre tous les langages. L'ange ajoute que les plaques d'or ne devront être montrées à personne sans un commandement particulier de Dieu, faute de quoi Joseph serait foudroyé.

Peu après, l'ange revient, et précise l'endroit où le livre est enterré. Smith creuse, et trouve les plaques dans une boîte d'or, et, à côté, l'Urim et le Thummim. Mais, au moment où il allait les emporter, l'ange l'arrête.

Il se marie alors, poursuit sa vie de grande misère. Enfin, le 22 septembre 1827, l'ange l'autorise à emporter la nouvelle Bible, qui est intitulée *Livre de Mormon.*

Ce n'était autre chose que le *Manuscrit retrouvé* de Spalding. On croit que Smith l'aurait reçu d'un de ses compères, Sydney Rigdon, qui l'aurait dérobé dans une imprimerie où il faisait son apprentissage. Toujours est-il que la veuve de Spalding, son frère et son ancien associé ont reconnu l'identité du *Manuscrit retrouvé* et du *Livre de Mormon.*

Reste à traduire et à publier l'œuvre. Smith s'y fait aider par un riche fermier son voisin, Martin Harris. Cet Harris avait été d'abord quaker, puis universaliste, puis baptiste, puis presbytérien. Sa femme le détourne vivement de se lier avec les Smith : « Ce sont des ivrognes, dit-elle, des vagabonds incorrigibles ; et quant à leur religion, je suis certaine qu'elle est fausse. » Mais Harris de répliquer : « Laissez-moi tranquille, il y a de l'argent dans cette histoire. » Harris croyait bien que Smith était un prophète de Dieu ; mais il pensait aussi que la publication d'une nouvelle Bible pourrait être « une excellente affaire. » Et il se met au travail avec Smith. Naturellement il ne pouvait voir les plaques d'or : l'ange ne l'avait pas permis. C'est pourquoi la pièce où se fait le travail est divisée en deux par un rideau : d'un côté se tient Smith, qui, l'Urim et le Thummim sur la poitrine, voit en même temps les hiéroglyphes gravés et, au-dessous de ceux-ci, et comme par transparence, la traduction anglaise ; de l'autre côté est le commanditaire qui sous la dictée du prophète prend le texte sacré, ramassis d'histoires de batailles, émaillé de réminiscences de quelques-uns des passages les plus connus de Shakespeare.

En cours de route, les deux hommes s'étaient adjoint un tiers, Cowdery, ancien maître d'école, chargé de corriger les fautes d'orthographe, puis un quatrième apôtre, le frère aîné de Smith.

La traduction achevée, un imprimeur offre d'en produire 5.000 exemplaires pour 3.000 dollars. Où trouver les 3.000 dollars ? Smith reçoit une révélation, un ultimatum de l'Eternel qui enjoint à Harris de s'exécuter sur l'heure et de ne pas s'attacher à ses propres biens.

Tout payé, Smith et ses trois Témoins reportent les plaques, comme ils en ont reçu l'ordre, à la colline où elles ont été trouvées. Mais auparavant, le Seigneur permet qu'elles soient montrées aux Trois Témoins. Smith ouvre la boîte : — « Mais, frère Joseph, nous ne voyons rien qu'une boîte vide. » Alors le prophète entre dans une grande colère : — « O êtres sans foi, combien de temps Dieu supportera-t-il cette génération perverse ? A genoux, frères, à genoux, et priez Dieu qu'il vous pardonne vos péchés ! » Ils tombent à genoux et prient deux heures avec une ardeur incroyable. Au bout de deux heures un ange leur apparaît, tenant en ses bras les plaques d'or qu'il tourne une à une pour leur permettre de voir les signes. Et une voix sort de la lumière et dit : — « Ces plaques ont été révélées par la puissance de Dieu. La traduction que vous en avez transcrite est exacte et je vous commande d'être témoins de ceci. » Ils rédigent alors l'acte appelé le Témoignage des Trois Témoins, qui figure au début du Livre de Mormon. — Dupes ? ou complices ?

La nouvelle Eglise fut appelée par Smith Eglise des Saints des Derniers Jours, *Church of Latter-Day Saints.* On y devait entrer par un nouveau baptême. Au bout d'un mois elle comptait une trentaine d'adhérents, presque tous de la famille de Smith ; ses compatriotes lui avaient fait grise mine, n'imaginant pas que le garçon le plus paresseux et le plus sale pût être ainsi l'Elu de Dieu, le porteur d'un message céleste. Smith alors avait écrit à ses oncles, à ses cousins ; et presque tous se convertirent, ayant toujours pensé que leur famille n'était pas une famille ordinaire. Harris lui-même, le bailleur de fonds qui avait vendu sa ferme pour subvenir aux frais d'édition, voyant sa fortune compromise par le peu de succès du

Livre, ne tarda pas à renier la foi nouvelle et à se brouiller avec Smith.

La nouvelle Eglise, en somme, ne se différenciait guère de la majorité des sectes protestantes. Smith rédige un formulaire en treize articles, où il condamne le baptême des enfants, enseigne qu' « un homme peut être appelé à Dieu par la prophétie et par l'imposition des mains ; » que les dons miraculeux tels que « prophétie, révélation, visions, guérison, exorcisme, interprétation des langues, » se sont perpétués dans l'Eglise ; que l'adjonction du *Livre de Mormon* à la Bible est « parole de Dieu » ; que « Dieu révélera encore de grandes choses concernant son Royaume. » L'article 10 porte : — « Nous croyons au rassemblement littéral d'Israël et à la restauration des dix tribus ; nous croyons que Sion sera rebâtie sur ce continent ; que le Christ règnera personnellement sur la terre, et que la terre rera renouvelée et recevra la gloire paradisiaque. » Le début de cet article rappelle curieusement les projets de Noah ; la suite est l'expression d'un « millénarisme » qui n'est pas absolument exceptionnel dans les Eglises protestantes et qui, dans cette même région de la Nouvelle-Angleterre, devait aussi donner naissance, vers 1840, aux « Adventistes du Septième Jour. » — Enfin, Smith voulut reconstituer l'organisation de l'Eglise primitive : Apôtres, Prophètes, Patriarches, Evangélistes, Anciens, Diacres, Pasteurs et Docteurs, plus deux hiérarchies de Pontifes, l'une selon l'ordre d'Aaron, l'autre selon l'ordre de Melchisédec.

Au début, il se recrute surtout chez des gens fort peu instruits, petits fermiers et artisans pour la plupart. Dans ces villages de pionniers, les distractions étaient rares, et la prédication mormonne était une distraction de choix. Les visions étonnaient peu. En ces pays où nulle autorité religieuse n'exerçait de contrôle, les âmes étaient la proie de toutes les illusions, les apparitions étaient fréquentes, et presque chaque ferme possédait une petite fille qui avait vu Dieu. Les hommes instruits riaient du Mormonisme et de sa Bible : — « Mais, leur répliquait-on, les savants d'Athènes n'ont-ils pas ri de S. Paul ? »

Au point de vue temporel aussi, les affaires de l'Eglise mormonne n'allaient pas mal. Smith avait eu d'abord une révélation ordonnant à tout homme de donner à l'Eglise la portion de sa fortune qui dépasserait ses besoins immédiats. Mais, cela ayant paru impopulaire, une nouvelle révélation se contenta d'exiger la dîme, plus quelques concessions de terrains pour le prophète et les apôtres. Le Seigneur daigna penser aussi au père du prophète et ordonna de lui allouer 10 dollars par semaine, plus ses frais de nourriture. A sa mère on trouva un poste de gardienne de musée : un commerçant du voisinage ayant reçu d'un ami égyptologue quelques momies et des rouleaux de papyrus, Smith y reconnut des autographes d'Abraham, de Joseph et de Moïse, même le ms. original de l'histoire de la Création d'après lequel Moïse avait rédigé la Genèse. Tout cela, momies et papyrus, était montré aux visiteurs par la mère de Smith pour la somme de 25 cents.

Parmi les premiers prosélytes de Smith, le moins ignorant était sans doute Sydney Rigdon, l'apprenti-typographe qui l'avait probablement mis en possession du livre de Spalding. Aussi est-ce lui qui par révélation spéciale fut chargé de la partie littéraire de l'œuvre, et on lui attribue la Ire partie du Livre des *Doctrines et Alliances*, publié en 1846, et qui est en quelque sorte le Nouveau Testament des Mormons. Du reste, après s'être ainsi rendu indispensable au prophète, il ne tarda pas à l'obliger à avoir une autre révélation qui partageait entre eux la suprématie.

La secte cependant grandit et commence à être connue au dehors. Les Irvingiens anglais, qui croient aussi à la perpétuation des dons miraculeux dans l'Eglise, envoient à Smith une lettre signée d'un « concile de pasteurs » qui expriment leur sympathie.

Mais le succès même suscite des ennemis. On exploite contre Smith son passé peu honorable. Dès 1831, il juge prudent de changer de résidence, et quitte l'Etat de New-York pour s'établir d'abord à Kirtland, dans l'Ohio, et bientôt après dans l'Etat de Missouri, où 1.200 croyants répondent à son appel et se mettent à travailler au défrichement du pays et à l'érection de la « Jérusalem nouvelle. » Mais là aussi les choses se gâtent vite. Les activités amoureuses du prophète, ses excès de vin, des opérations financières qui tournent mal et ruinent nombre de gens du voisinage, lui aliènent la population. On se dit que le Mormonisme ne peut être qu'une affreuse superstition ; et comme la loi n'existait guère dans ces territoires nouveaux et que les exécutions y étaient sommaires, plusieurs Mormons sont assassinés ; des attaques en masse sont organisées contre eux. Décidément l'Ohio et le Missouri ne sont pour eux que ce qu'a été la terre de Babylone pour leurs aïeux. Il faut déguerpir (1837). On émigre vers l'Illinois, sur les bords du Mississipi.

En Illinois on fait bon accueil à des gens que l'on croit persécutés pour leurs opinions religieuses. De plus, comme c'est un Etat où les deux grands partis politiques d'alors, Whigs et Démocrates, se tiennent de très près aux élections, les politiciens accablent de prévenances les nouveaux venus, ces 10.000 Mormons qui votent comme un seul homme sur une révélation unique. Smith fonde sur les bords du Mississipi une ville qu'il appelle Nauvoo, nom qui, prétend-il, signifie en hébreu « un bel endroit destiné au repos. » Il envoie Brigham Young et ses XII apôtres prêcher la foi nouvelle en Angleterre et en ramener prosélytes et capitaux (1837). Ce n'est jamais en vain qu'on envoie en Angleterre une expédition de ce genre. Young fait 8000 prosélytes, en expédie 1000 à Nauvoo :

— « Les gens de ce pays, écrit Young, sont dif-

férents des Américains. Ils ne comprennent pas les arguments, mais ils ont confiance dans les témoignages. »

Young rentre à Nauvoo avec une forte cargaison d'hommes et surtout de femmes. Car c'est vers cette époque que la polygamie s'introduit dans le Mormonisme. Il y avait longtemps que Smith en avait reçu la révélation. Chaque fois qu'il voyait une jolie femme, il en éprouvait des sentiments si violents qu'il lui semblait incroyable qu'ils ne vinssent pas du Seigneur. D'autre part, quand il lisait la Bible, il voyait qu'Abraham et les patriarches avaient mené des vies enviables et splendides en compagnie de tout un peuple de femmes. Il était certain que ces gens avaient raison et que la possession de plus d'une femme est non seulement permise, mais nécessaire au salut. Mais il attendait que le monde fût mûr pour ce message. C'est en janvier 1843 qu'il promulgua la nouvelle révélation, d'abord à un petit nombre d'élus et à un plus grand nombre d'élues, laissant au temps et à l'Esprit le soin de mûrir les cœurs.

Sa situation à Nauvoo était des plus brillantes. L'Etat d'Illinois l'avait constitué maire de la ville nouvelle, avec pouvoir de faire des lois, de lever une légion de 5.000 hommes, de les armer, de les entraîner. Il prenait grand plaisir à passer des revues à cheval dans un uniforme brodé d'or. C'était un bel homme, et qui le savait.

C'est la question de la polygamie qui va brouiller les cartes. Un journal du lieu dénonce la monstrueuse nouveauté. Un mandat d'arrêt est lancé contre Smith et son frère Hiram ; appel est fait aux milices pour les contraindre à soumission. Smith juge prudent de ne pas résister ; on l'incarcère avec son frère à la prison du comté, à Carthage. Le 27 juillet 1844, une foule en armes envahit la prison et fait feu sur les détenus : Hiram Smith est tué sur place, et son frère Joseph, en voulant fuir par une fenêtre, manque son élan et va se briser au pied des murs : on l'acheva à coups de fusils. Il avait trente-neuf ans. — Imposteur certainement (bien que quelques-uns aient essayé de le présenter comme un fanatique sincère), d'autre part il n'est pas sûr qu'il ait lui-même imaginé toutes ses impostures : il y a, dit M. Guénon (un de nos meilleurs connaisseurs de l'histoire des religions, et un chrétien), il y a trop d'autres cas plus ou moins similaires, où les chefs apparents d'un mouvement ne furent souvent que les instruments d'inspirateurs cachés qu'eux-mêmes ne connurent peut-être pas toujours. Un homme tel que Rigdon, par exemple, pourrait fort bien avoir joué un rôle d'intermédiaire entre Smith et de semblables inspirateurs.

Par qui avait été organisée l'émeute où Smith trouva la mort ? Il est fort possible que quelqu'un ait eu intérêt à le faire disparaître au moment où il voyait se réaliser toutes ses ambitions [1].

[1] La prospérité croissante de la secte l'avait grisé au point qu'il avait osé, cette année même 1844, poser sa candidature à la Présidence des Etats-Unis.

III. — Smith mort, quatre prétendants se disputent sa succession. Brigham Young, ancien ouvrier charpentier, l'emporte finalement et est proclamé « Voyant, révélateur et président des Saints des Derniers Jours [1]. » Après l'émeute où les deux Smith avaient trouvé la mort, la vie ne pouvait plus guère être possible pour les Mormons dans l'Illinois. Comme cependant ils ne se pressaient pas de déguerpir, neuf communes se liguent pour les exterminer. Les chefs Mormons décident alors une émigration en masse de leur peuple dans une région éloignée et déserte de la Haute-Californie qui appartenait alors au Mexique (et qui sera cédée aux Etats-Unis en 1848). Ils en annoncent la nouvelle par une « Epître catholique » datée du 20 janvier 1846. Et comme la réalisation de leur dessein ne s'opérait pas assez vite, les habitants de l'Illinois expulsent brutalement de leurs demeures ceux qui s'y trouvaient encore, et prennent possession de la ville abandonnée (17 septembre).

Après un long et pénible voyage, où plusieurs meurent de froid et de privations, les émigrants atteignent (21 juillet 1847) la vallée du Grand Lac Salé ; et, frappés par les rapports de sa configuration géographique avec celle de la terre de Chanaan, ils décident d'y fonder un « jalon de Sion » *(stake of Sion)*. La colonie, à cette date, compte 4.000 personnes. Six ans plus tard, ils seront 30.000. En 1848, après cession du pays aux Etats-Unis, ils demandent au Congrès à être constitués en Etat souverain, sous le nom d' « Etat de Deseret » (nom tiré du *Livre de Mormon)*. Le Congrès se borne à ériger le pays en Territoire sous le nom d'Utah, le Territoire ne pouvant se transformer en Etat libre que quand sa population atteindrait le chiffre de 60.000 hommes. Brigham Young est nommé gouverneur de l'Utah. Dès lors, la prospérité matérielle des Mormons ne cesse d'aller croissant, malgré quelques épisodes malheureux, comme le schisme de 1851, qui détache du foyer central un groupe de Mormons restés dans l'Iowa et constitués en « Eglise Réorganisée » sous la direction du fils de Smith. Une statistique officielle de 1911 donne pour cette Eglise Réorganisée le chiffre de 50.000 membres, tandis que la branche d'Utah en comptait alors 350.000. Ils ont érigé, aux bords du Grand Lac Salé, un vaste temple à la gloire du Seigneur et de son prophète Joseph Smith, terminé en 1893, pour 4 millions de dollars, et pourvu de 4 machines à vapeur, d'une force totale de 2.000 chevaux, avec des fonts baptismaux qui, conçus en vue de l'immersion totale, sont un triomphe de la chaudronnerie moderne ; sur les murs, des fresques représentent des scènes du Livre de Mormon.

A quoi attribuer ces succès du Mormonisme ? M. Guénon met en avant surtout l'organisation

[1] Ce Young a raconté que la révélation touchant l'obligation du mariage plural a été pour lui un coup terrible : — « Je ne voulais, dit-il, me refuser à aucun devoir, mais pour la première fois de ma vie je souhaitai la mort. » Mais il se remit de son émotion, accepta bravement les responsabilités que le Seigneur lui imposait, épousa tout de suite huit femmes et alla plus tard jusqu'à vingt-quatre, dont il eut cinquante-six enfants.

hiérarchique et théocratique de la secte, bien plus que la valeur de sa doctrine, quoique l'extravagance même de celle-ci soit susceptible d'exercer un attrait sur certains esprits : « En Amérique surtout, les choses les plus absurdes dans ce genre réussissent d'une façon incroyable. » La doctrine n'a d'ailleurs rien de fixe, puisque la voie demeure toujours ouverte aux révélations nouvelles, ou même contradictoires : témoin cette question de la polygamie, qualifiée dans le *Livre de Mormon* « abomination aux yeux du Seigneur, » et célébrée ensuite par une révélation postérieure comme « la grande bénédiction de la dernière Alliance. » Leur conception de Dieu a fortement évolué sous l'influence de la philosophie allemande, à laquelle plusieurs d'entre eux se sont assidûment frottés. Ils sont arrivés à l'idée d'un Dieu *en devenir*, puis, de là, ils sont passés à l'idée d'une pluralité de dieux formant une hiérarchie indéfinie, parmi une multitude d'aventures fantastiques. Leur cosmogonie, pour autant qu'on en peut juger d'après des formules assez vagues, est une sorte de monisme atomiste, dans lequel la conscience ou l'intelligence est regardée comme inhérente à la matière :

La seule chose qui ait existé de toute éternité est une quantité indéfinie de matière mouvante et *intelligente*, dont chaque particule qui existe maintenant a existé dans toutes les profondeurs de l'éternité à l'état de libre locomotion. Chaque individu du règne animal ou végétal contient un esprit vivant et intelligent. Les personnes ne sont que des tabernacles où réside l'éternelle vérité de Dieu. Quand nous disons qu'il n'y a qu'un Dieu et qu'Il est éternel, nous ne désignons aucun être en particulier, mais cette suprême Vérité qui habite une grande variété de substances... Chaque homme est un agrégat d'autant d'individus intelligents qu'il entre dans sa formation de particules de matière... La récompense des bons sera une progression éternelle, et la punition des méchants un retour de leur substance aux éléments primitifs de toutes choses...

Rien d'original en tout ceci. En dehors de traits qui rappellent certaines spéculations rabbiniques, les doctrines des Mormons représentent en somme, en beaucoup de leurs parties, des tendances qui ont trouvé de multiples expressions dans le monde contemporain, dans le monde des sectes (notamment des Adventistes) comme dans le monde des philosophies (notamment dans le « pluralisme » de William James), et dont « le développement actuel nous apparaît même comme le symptôme assez inquiétant d'un déséquilibre mental qui risque de se généraliser si l'on n'y veille soigneusement; les Américains ont fait à l'Europe, sous ce rapport, de bien fâcheux présents. » (R. Guénon).

IV. — M. l'abbé Alain de Lamartinie, à la suite du Congrès eucharistique de Chicago, a donné à la *Revue de Paris*, 1er août 1926, une étude sur les conditions où le catholicisme s'est implanté et développé aux Etats-Unis. C'est en 1684 que deux petits navires anglais ont débarqué là-bas les premiers catholiques, sur les terres qui devinrent le Maryland. Ils étaient 25. L'un d'eux, lord Baltimore, donnera son nom à la capitale de l'Etat et établira avant tous autres, comme gouverneur, le principe de la tolérance religieuse dont ne voulaient pas les anglicans dans les colonies fondées par eux.

Les catholiques prirent part à la guerre de l'Indépendance, aux côtés de Washington, qui leur rendit justice et les défendit, en une circonstance, contre le sectarisme anglican. Ils étaient alors, en 1776, 25.000, soit 1 sur 120 habitants.

Leur premier évêque, Mgr Carroll, dans un rapport à Rome, en 1785, compte, pour les treize provinces alors existantes et peuplées de 3 millions d'habitants, 30.000 catholiques, dont 16.000 dans le Maryland, 7.000 en Pensylvanie, le reste dispersé un peu partout. Pour toute cette Eglise, 25 prêtres.

En 1861, date de l'ordination sacerdotale de Gibbons, les Etats-Unis ont 1.800.000 catholiques, avec 48 archevêques et évêques, 2.046 prêtres.

En 1877, date de la promotion de Gibbons à l'archevêché de Baltimore, 6 millions; en 1889, 9 millions, avec 13 archevêques, 71 évêques, 8.000 prêtres, 650 collèges, 3.100 écoles.

En 1921, date de la mort de Gibbons, 17.885.000 catholiques, avec 3 cardinaux, 16 archevêques, 93 évêques, 21.643 prêtres, 6.048 écoles, 113 séminaires : chiffres où n'est pas compris l'apport des colonies ravies en 1898 à l'Espagne (Cuba et les Philippines).

Le *Catholic Directory* de 1925 compte 18.654.028 catholiques, avec 4 cardinaux, 17 archevêques, 101 évêques, 23.697 prêtres, 120 séminaires.

Sur ces 18 millions et demi de catholiques, quelle part représentent les convertis ? Voici les chiffres donnés par Marnix dans *Ecclesiastical Review* d'août 1921 :

En 1893, on comptait, sur une période de 80 ans, dans la population américaine, 700.000 convertis ou descendants de convertis. Depuis lors la moyenne annuelle a sans cesse augmenté. Avant le premier Congrès missionnaire à Chicago, en 1909, on annonçait que plus de 25.056 convertis avaient été reçus dans l'Eglise en 1906. D'après les rapports de 81 diocèses sur les convertis de 1917, 40.000 avaient fait, cette année-là, leur profession de foi catholique. Le *Catholic Directory* donne pour 73 diocèses un chiffre de 39.923 convertis en 1920. Il manquerait au compte 28 diocèses. Sur cette base, et laissant de côté les convertis de l'Anglicanisme dans les hôpitaux et autres endroits dont mention n'est pas faite, l'année 1920 doit compter 55.000 au moins, et plus probablement 60.000 nouveaux venus à la foi catholique en Amérique. D'après les rapports annuels pour plusieurs des années les plus proches de nous et d'après des chiffres acceptables de moyennes annuelles antérieures, environ 80.000 convertis ont été reçus durant les vingt-sept dernières années. Au début de cette période de vingt-sept années, on comptait 700.000 convertis. En admettant l'augmentation moyenne de 25 0/0 tous les dix ans, sur la base des calculs de l'évêque Canevin, et la même moyenne pour les enfants de convertis reçus depuis 1893, on est amené à conclure que le chiffre de 2.200.000 représenterait le nombre des convertis dans la population catholique des Etats-Unis à ce jour, — chiffre d'ensemble suffisamment expressif, croyons-nous, du mouvement de conversion en Amérique.

Oui. Seulement il faut se rappeler que les immigrants, de 1821 à 1919, ont été au nombre de 32.600.000. Sur ce chiffre, il n'est pas exagéré de dire que 27 millions étaient des catholiques, venus surtout d'Irlande, d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, d'Espagne et du Mexique. Il y a donc eu un important déchet parmi eux. Beaucoup ont abandonné leur foi, pour devenir libres penseurs ou protestants. Entre autres causes de ce déchet, signaler la négligence des autorités ecclésiastiques de leur pays d'origine, la dispersion sur un territoire immense où les villes se bâtissaient plus vite que les églises et où il était difficile aux prêtres de prendre soin d'eux, l'ignorance de la langue anglaise, le manque de clergé spécialisé pour recevoir les groupes nationaux et les instruire, etc.

C'est à l'action du cardinal Gibbons sur le siège archiépiscopal de Baltimore que le catholicisme doit la haute situation qu'il occupe maintenant dans l'estime du monde officiel. On ne voit pas qu'auparavant il ait joui de plus de considération que n'importe quelle autre secte. On pouvait apprécier sa discipline ; mais on le trouvait plus étranger, sinon plus opposé aux idées et aux mœurs républicaines des Etats-Unis que les autres confessions. Quelques évêques, comme Hughes, de New-York, pendant et après la guerre de Sécession, avaient essayé de rompre le mur de glace, mais sans succès marqué. C'est Gibbons et les grands prélats formés à son école et soutenus de son exemple, Ireland de St-Paul de Minnesota, Spalding de Peoria, Williams de Boston, Ryan de Philadelphie, Keane de Dubuque, qui ont acquis au catholicisme droit de cité complet dans la grande République, en combattant victorieusement les préjugés et en s'appliquant à l'adapter à l'âme américaine [1].

Un de leurs premiers soins fut d'uniformiser le gouvernement ecclésiastique dans leur pays. Ici on s'inspirait de coutumiers d'origine espagnole ou française, ailleurs de traditions britanniques : d'où des singularités qui rendaient difficiles les contacts entre les divers Etats et diocèses. L'unification fut l'œuvre du IIIe Concile plénier de Baltimore (1884), que Gibbons présida comme Délégué apostolique. Sous son influence, l'Eglise s'y posa en protectrice décidée et puissante des institutions politiques de l'Amérique.

Nous pensons, écrivent les évêques dans leur Pastorale collective, que nous avons le droit de proclamer que nous connaissons les lois, les institutions et l'esprit de l'Eglise catholique, et les lois, les institutions et l'esprit de notre pays. Nous déclarons solennellement qu'il n'y a pas d'antagonisme entre eux. Un catholique se trouve chez lui aux Etats-Unis, car l'influence de l'Eglise s'est constamment exercée au profit des droits individuels et des libertés populaires.

Le Concile décrète que les Séminaires seront dirigés par des Américains, et les paroisses par des prêtres autant que possible indigènes. Il fait éditer un catéchisme et un livre de prières uniforme pour tous les Etats. Il organise des écoles primaires et secondaires, rédige un programme pour les Grands Séminaires, décide la fondation d'une Université à Washington. Il déclare que, là où il n'y a pas d'école catholique, là où l'école catholique existante n'est pas capable de donner aux enfants une éducation en rapport avec leur condition, les écoles publiques pourront être suivies en sûreté de conscience, mais que les prêtres des paroisses devront en ce cas prendre des mesures pour assurer l'instruction religieuse des enfants.

L'effort des grands prélats de cette période fut de tirer le catholicisme de sa séquestration et de le mêler à la vie de la Cité, sans l'imposer. Gibbons y travailla avec un tact génial. On le voit entrer en rapports avec les principaux hommes politiques de Washington (ville qui est dans sa juridiction ecclésiastique). Il a les meilleures relations avec tous les présidents, — quelques-uns, comme Cleveland et Roosevelt, sont ses amis. Jamais, à moins de grave empêchement, il ne refuse de s'asseoir à leur table. Le premier des évêques catholiques, il demande à ses prêtres, en 1881, de s'associer, eux et leurs fidèles, de s'associer aux fêtes d'actions de grâces ordonnées depuis Lincoln par les présidents de la République, le 24 novembre de chaque année ; et son exemple contribue à faire passer dans les mœurs cette pratique qui répugnait même à bien des protestants, en raison de son origine puritaine. Pas de réjouissance publique, à Baltimore, où on ne l'invite pour qu'il la patronne de sa présence : il l'ouvre par une prière suivie d'un mot qui dit juste ce qu'il faut pour rapprocher et unir. Son élévation au Cardinalat fut saluée par la presse comme une marque des idées tolérantes de l'Eglise Romaine et de la bonne harmonie entre le catholicisme et la République. Dès lors, les grands journaux s'intéresseront aux fêtes, aux idées, aux diverses manifestations catholiques, jusque là généralement dédaignées sinon méprisées par eux.

Il était né de parents irlandais (à Baltimore même), et il a gardé toujours un souvenir fidèle à la terre de ses ancêtres. Mais il ne connaît et n'aime qu'une patrie : l'Amérique. Quand Cahensly, un député allemand, réclame pour les émigrants catholiques des évêques et des prêtres de leur nationalité et de leur langue, Gibbons le combat et obtient que Rome le désapprouve. On salue en lui « un symbole national. » Lors d'une visite à St-Paul de Minnesota, le juge W. Kelly, faisant allusion à la part qu'il a prise aux fêtes officielles du centenaire de la Constitution, associe son nom à celui d'Ireland, archevêque de St-Paul même, et lui dit :

« Hier, à l'invitation de vos concitoyens, sans distinction de foi religieuse ou de parti politique, vous, prêtre, archevêque, cardinal, vous éleviez vos mains au-dessus des foules assemblées et, en vertu de votre ministère sacré, vous invoquiez la bénédiction de Dieu Tout-Puissant sur la Constitution de ces Etats-Unis. En cette occasion, illustre Monsieur, votre voix était

[1] Sur l'ensemble de la carrière de Gibbons, voir *Ami* 1926, p. 209-217, à propos de l'adaptation française de la grande Vie du Cardinal par Sinclair Will, publiée à New-York en 1922, en 2 vol. (édition française en 1 vol., Paris, Téqui, 1925).

celle d'un prêtre ; elle était davantage celle d'un prophète... Les vieilles barrières qui nous ont longtemps séparés de nos frères, dans le même bercail, sont, grâce à Dieu, à peu près par terre. Dans toutes les grandes questions sociales et politiques nous marchons, à Saint-Paul, la main dans la main. Nous sommes inébranlables dans nos convictions religieuses et ils sont inébranlables dans les leurs. L'honnêteté de personne n'est mise en doute. Nul n'a autant travaillé à réaliser ce cordial et catholique état de choses, que l'homme assis à vos côtés. Le nommer c'est l'honorer : John Ireland. »

Ses noces d'argent comme cardinal en juin 1911, coïncidant avec ses noces d'or épiscopales, ont été une apothéose où rivalisèrent autorités civiles et religieuses des Etats-Unis : 20.000 personnes l'acclamèrent dans la plus vaste salle de Baltimore. A leur tête le président Taft, l'ex-président Roosevelt, le vice-président Sherman, les ambassadeurs, etc. Roosevelt terminait ainsi la harangue qu'il lui adressa :

« Le héros de notre fête a été un exemple pour nous tous dans notre vie publique et privée, et par le but qu'il a donné à son effort, et par la manière dont il s'est appliqué à le réaliser. Il a travaillé pour la justice, il a travaillé pour l'honnêteté dans les procédés, et il l'a fait dans l'esprit de vérité, dans cet esprit qui n'a rien à voir avec l'ambition ou le désordre, reconnaissant en même temps et sans arrière-pensée que la loi et l'ordre, s'ils sont essentiels, le sont d'abord parce que, sur eux comme sur une assise et seulement sur cette assise, il est possible d'élever le temple majestueux de la Justice et de la Rectitude dans les relations d'homme à homme. Je suis honoré, nous sommes tous honorés, cardinal Gibbons, que les circonstances nous permettent aujourd'hui de payer un tribut à ce qu'il y a de plus haut et de meilleur dans un citoyen américain, en nous rencontrant ici pour vous fêter. »

Quand Wilson décide d'entrer dans la grande guerre en 1917, Gibbons s'empresse de l'assurer que tous les catholiques seront aux côtés du gouvernement, au service de la Nation « comme un seul homme. » La nécessité alors éclate de réunir et de combiner la multitude d'œuvres qui de l'Est à l'Ouest et du Sud au Nord couvraient cet immense territoire, pour coordonner les forces qui permettront la coopération avec le gouvernement. Le P. John Burke, de la Congrégation de S. Paul, appuyé des trois cardinaux américains, propose une réunion générale des Associations et Œuvres catholiques : chaque évêque y envoie deux délégués, un laïc et un ecclésiastique, et chaque Association reconnue dans l'Eglise y choisit deux représentants. Le Congrès se tient à l'Université catholique de Washington, les 11 et 12 août 1917. On y décide la création du Comité de guerre, national et catholique.

Six mois après, à la suggestion de Gibbons, une réorganisation du Conseil est effectuée. Les quatorze archevêques d'Amérique prennent la direction de l'œuvre par l'intermédiaire d'un Comité administratif de quatre évêques, travaillant en collaboration avec six membres des comités des Chevaliers de Colomb aux œuvres de guerre et six membres du Comité spécial de guerre, comme agents exécutifs.

Ainsi étaient résolus tous les problèmes. L'œuvre avançait avec tant de facilité et d'efficacité qu'elle reçut l'encouragement du Président, les témoignages d'admiration des œuvres non-catholiques, et l'approbation cordiale de la presse laïque.

Si bien que la pensée de briser cette union de forces, après la guerre, ne vint à personne. Des problèmes de la paix et de la réadaptation naquit l'œuvre organisant toutes les œuvres catholiques des Etats-unis sous le nom de *Conseil du bien-être national catholique* (C. N. W. C.).

Ce Conseil est un organisme constitué par les évêques que délèguent leurs collègues. Il comprend six départements qui sont comme autant de Ministères : l'Education, la Presse, la Législation, l'Action Sociale, les Organisations laïques, l'Emigration. Le Secrétaire général, en relation avec tous les départements, est un Pauliste. Il siège à Washington. Là travaille un état-major de techniciens laïques et ecclésiastiques.

En 1922, la Consistoriale rendit un décret approuvé par Pie XI, qui dissolvait l'organisation et ne permettait plus aux évêques de se réunir comme ils le faisaient tous les ans à Washington : l'autorité de chaque prélat dans son diocèse n'avait pas été jugée à Rome assez respectée par les directives du C. N. W. C. Or, l'organisation devait son origine à la grande majorité des évêques. Ils déptuent à Rome trois d'entre eux pour expliquer au Pape le dommage moral et matériel causé à l'Eglise d'Amérique par sa suppression ; Pie XI alors modifie le décret de la Consistoriale et demande seulement aux évêques réunis à Washington de ne pas l'appeler *Council* mais *Conference* et de respecter scrupuleusement la juridiction épiscopale dans chaque diocèse.

L'issue de la guerre a créé pour les catholiques une nouvelle difficulté. Une des grandes pensées de Gibbons et d'Ireland avait été d'effacer, dans le clergé et les fidèles, toutes les rivalités raciales, de condamner tous les nationalismes particularistes, aussi bien l'allemand que le français ou l'irlandais. Or, la guerre, qui a accéléré la fusion de la nation américaine dans l'ensemble, semble au contraire avoir retardé l'assimilation des éléments catholiques d'immigration récente et créé une situation plus malaisée que celle contre laquelle Gibbons avait lutté. Sujet délicat. M. l'abbé de Lamartinie en sait toute la difficulté, et c'est à lui que je laisse d'abord la parole :

J'affirme d'abord, dit-il, mon admiration et mon affection pour l'Irlande et pour le catholicisme irlandais. Piétiné et persécuté trois siècles durant par l'Angleterre, il a survécu, pour être, dans les pays où le chassait l'intolérance de ses oppresseurs, le plus redoutable et intraitable adversaire de l'influence anglaise. En Australie, aux Etats-Unis, même en Angleterre, l'Irlandais qui parle la langue de son persécuteur, dans le club, dans les journaux, dans les partis, jusque dans les chaires, le combat inlassablement. La haine de l'Angleterre qu'on rencontre partout en ces pays, ardente, tenace et entreprenante, est son fait.

D'autre part, il n'existe sans doute pas, de par le

monde, fidèles plus dévoués à leurs prêtres que les fidèles irlandais. Ils les aiment, les respectent, et leur obéissent. Avec une délicatesse infinie, ils jettent sur leurs fautes, quand ils en découvrent, un manteau de silence et de discrétion... Ils se privent du nécessaire pour leur assurer une vie décente et confortable. J'ai vu de près ces attentions et ces délicatesses infiniment touchantes. Le prêtre est pour l'Irlandais, non seulement le gardien et le consolateur de son âme, mais le compagnon de ses souffrances, son soutien dans ses luttes pour le triomphe de la justice en la commune patrie.

La guerre fut pour lui, presque exclusivement, une occasion de secouer le joug abhorré de l'Angleterre. Pour obtenir ce résultat, tous les moyens parurent bons. Il ne se préoccupa guère de savoir si l'Angleterre défendait, avec ses alliés, la justice. Pour combattre sa vieille ennemie, il eût fait un pacte avec le diable. Et là sans doute est la raison de ses erreurs et des dangers que son nationalisme exacerbé et étroit pourrait faire courir au catholicisme et que je signalerai.

Durant la guerre pourtant, et grâce surtout à l'action de Gibbons et du clergé, Irlandais et Germains d'Amérique sont d'un loyalisme parfait. Mais voici l'après-guerre : les raisons de sentiment et d'intérêt qui ont uni les catholiques autour du *Stars and Stripes* ont perdu de leur force :

Les cruelles déceptions d'une cruelle défaite pour les catholiques d'origine allemande, les oublis des longues souffrances de l'Irlande et de ses trop justes réclamations contre l'Angleterre, les déceptions italiennes, qui s'agitaient surtout autour de la France, réveillèrent les particularismes et les colères raciales calmées ou assoupies. Il manqua une main sage pour les apaiser, comme au temps de Cahensly. Une explosion de fureur se déchaîna contre le traité de Versailles, contre l'Angleterre, et, en dernier lieu, contre la France. Certains organes catholiques dénoncèrent violemment le militarisme anglais ou français et se lamentèrent sur les mauvais traitements infligés, avec une criante injustice, à l'Allemagne. On commença habilement à la dégager des responsabilités de la guerre. Un phénomène curieux se produisit. Les éléments irlandais et allemands qui, avant cette guerre, étaient en lutte ouverte, se réconcilièrent dans la haine commune des alliés, et, disons-le, dans l'oubli de l'Amérique et des sages recommandations de Gibbons.

Les Allemands, trop compromis pour prendre la tête du mouvement, se font soudain discrets, suppriment plusieurs journaux en leur langue, mais, à peu près partout, s'unissent politiquement aux Irlandais dans leur action de revanche contre les vainqueurs.

Les Irlandais sont en majorité dans les grandes capitales américaines, New-York, Boston, Chicago, San Francisco. Ils y occupent mairies et municipalités. Ils disposent par ailleurs, en raison de leur nombre et de leur activité, d'une foule de journaux. Ils disposent surtout de l'influence du clergé catholique, qui, dans sa hiérarchie et son personnel, est, pour les trois quarts, d'origine irlandaise, et, pour l'autre quart, d'origine allemande.

Or, — et c'est ici qu'apparaît la gravité de la situation — :

Profitant de cette situation favorable et de la force qu'ils tirent de leur alliance avec les Allemands, les Irlandais semblent avoir monopolisé le catholicisme. Ils semblent travailler à l'irlandiser. L'histoire, les traditions, la politique des Etats-Unis, ont l'air d'être subordonnées aux exigences de leurs revendications. Dans plusieurs centres, des conflits graves se sont élevés entre eux et les éléments qui refusent de se laisser dominer ou absorber. Au nord, ils sont en lutte violente avec l'élément franco-canadien. Un peu partout, ils ont des difficultés avec les Italiens et les Polonais. Je connais des Américains distingués, d'origine anglaise, qui ne veulent plus entrer dans une église où est un prêtre irlandais, pour ne pas entendre ses prédications. A New-York, la police, composée surtout d'éléments irlandais, ayant dissous une réunion du *Birth Control*, a été accusée, avec le maire, d'être aux ordres du clergé. Les mêmes accusations sont formulées ailleurs.

Il y a encore la réapparition du Ku-Klux-Klan, coïncidant avec des manifestations où le point de vue américain paraissait subordonné à des intérêts raciaux :

Le « Ku-Klux-Klan » fut fondé dans les Etats du sud de l'Amérique après l'affranchissement des nègres. Il y a à peine deux générations que l'esclavage est supprimé aux Etats-Unis. C'était une union de démocrates blancs, qui ne pouvaient admettre l'égalité des races. Les membres du « Klan, » masqués et en robe blanche, montés sur des chevaux noirs, faisaient la guerre aux nègres, les rouaient de coups et les lynchaient. Ils luttaient aussi énergiquement contre les mariages entre nègres et blanches. Le « Ku-Klux-Klan » disparut et les nègres du Sud purent de nouveau respirer librement. Soudainement, il y a quatre ans environ, le « Klan » ressuscitait parmi les descendants des planteurs de coton esclavagistes. Cette fois, il ne visait plus les noirs, il avait des visées plus étendues. Les membres, protestants fanatiques, avaient décidé une guerre à mort aux catholiques et aux juifs. Ils étaient aussi pleins de haine contre tous les étrangers et avaient arboré la fameuse devise : « L'Amérique aux Américains. »

Cette organisation, qui avait pris naissance en Louisiane, se répandit rapidement dans les autres Etats, et une enquête ordonnée par le Congrès a prouvé que le « Klan » avait des partisans parmi les hommes d'Etat, les députés, les financiers et les ouvriers. La police et les autorités sont à ses ordres et les victimes de « l'Empire invisible, » nom que se donne le « Klan, » ne peuvent trouver aucune défense contre cette organisation redoutable. Le « Ku-Klux-Klan » tue et lynche ses ennemis facilement et impunément, comme il tuait et lynchait les nègres il y a cinquante ans.

Il a aujourd'hui un caractère nettement antijuif et anticatholique.

Il y a assurément en tout ceci des raisons sérieuses d'inquiétude.

D'autre part, M. de Lamartinie a retenu, incrustée dans sa mémoire, une parole qu'il a entendue tomber, il y a deux ans, au cours d'un entretien, des lèvres de M. Peabody, unitarien d'esprit modéré, jadis professeur de *Mœurs chrétiennes* à l'Université Harvard, aujourd'hui en retraite : — « L'Eglise catholique, disait Peabody, a en Amérique une grande opportunité, mais je ne crois pas qu'elle en profite. *The Catholic Church has a great opportunity in America, but she will not seize it* »

Laissons pour compte à l'Américain son pronostic dénué d'espoir, et retenons sa constatation

de la grande chance qui à cette heure lui semble être du côté de l'Eglise. Cette chance est indéniable en effet. Gibbons, Ireland et leurs amis ont détruit le préjugé qui voyait dans le catholicisme une religion étrangère, sinon opposée aux institutions, aux mœurs et à l'âme américaines. Loin de répugner au caractère américain, le catholicisme coïncide singulièrement avec lui, comme d'ailleurs il coïncide avec tout ce qui est honnêtement humain (c'est là un des sens du mot « *catholique,* » comme l'a mis en vigoureuse lumière le P. de Poulpiquet).

Le Yankee est, avant tout, un actif, un pragmatique. Ce qu'il demande à la religion, c'est, pour son action sociale et politique, un point d'appui ferme, un credo clair, à l'abri des subtilités, des variations, des doutes et des destructions de l'esprit. Les grands convertis américains ont cherché, avant tout, dans le catholicisme, un abri sous lequel ils pussent se dévouer, se sanctifier, faire du bien, sans avoir à craindre les résistances de leur sens propre, leurs passions et leurs ignorances. Ce qui a orienté Brownson vers l'Eglise, c'est la portée civique du principe d'autorité : « Du conservatisme en politique, dit-il, j'allais passer au conservatisme en religion. » Il écrivait au futur P. Hecker : « Votre dévouement doit être réglé et dirigé par la discipline de l'Eglise : il faut être catholique [1]. » Hecker aussi, devenu le P. Hecker, verra dans l'Eglise le meilleur garant des inspirations :

Pour distinguer, dit-il, si les mouvements intérieurs viennent ou non de l'Esprit-Saint, il faut avoir recours à l'autorité de l'Eglise. Cette règle *pare à tout danger,* et avec elle l'âme peut marcher, *courir ou voler à son choix,* en toute sécurité et parfaite liberté, dans les voies de la sainteté.

Il voit dans la définition de l'infaillibilité la sauvegarde des plus nouvelles et plus audacieuses initiatives : — « Elle nous donne toute liberté de tourner notre attention vers d'autres objets et de cultiver d'autres vertus. »

Or, ce point d'appui solide, que les Américains postulent, ils ne sauraient le demander à aucune des autres religions à leur portée : ni au Judaïsme, si répandu à côté d'eux (8 millions de Juifs en Amérique, 1.200.000 à New-York seulement), qui ne leur inspire, comme secte, aucune sympathie et qui d'ailleurs est très divisé contre lui-même (trois groupes ennemis : orthodoxes, modérés, libéraux) ; — ni aux protestants, qui comptent chez eux 143 sectes officiellement reconnues, dont aucune n'a de doctrine claire et fixe. Un auteur unitarien, W. Lyon, déplore « l'état de confusion et de changement où se trouvent à cette heure toutes les croyances, sauf celles des catholiques romains. » Le protestantisme américain est un Code de bienséances morales et même d'hygiène, emprunté à l'Evangile, enluminé d'images, mais qui ne peut avoir que peu d'emprise sur les décisions de l'esprit. Des millions d'âmes sincères voudraient sauver au moins Jésus, que le protestantisme abandonne à tous les doutes, à toutes les négations, à tous les mépris du libre examen, — sauver Jésus et conserver intact à l'humanité ce trésor incomparable qu'est la Personne de Jésus, en le soustrayant aux ravisseurs de sa dignité et de ses prérogatives d'Homme-Dieu.

A tous ces appels de l'âme américaine, le catholicisme a des réponses décisives. Pourquoi ne se hâte-t-on pas en rangs plus pressés vers lui ?

Beaucoup l'ignorent. Beaucoup ne soupçonnent pas l'immensité des ressources dont il dispose pour la pacification de tous les légitimes désirs de l'âme humaine. Beaucoup sont imbus de préjugés profonds. On voit trop en lui un gendarme, un simple défenseur de l'ordre social existant : — « Je n'aime pas votre damnée religion, disait un jour Roosevelt à un catholique, mais j'avoue qu'elle nous rend bien service. » Et Ireland avait un jour besoin de rappeler à ses prêtres que, dans les luttes entre le capital et le travail, ils devaient toujours se souvenir de quelle classe eux-mêmes sortaient : avertissement qui ne fut pas sans faire grand scandale chez les magnats des trusts et de la finance.

D'autres préjugés encore éloignent les protestants des catholiques. On reproche à ceux-ci d'être trop riches ; Gibbons déjà s'inquiétait de cette abondance d'argent et y voyait un sérieux obstacle pour l'Eglise. — On leur reproche leur « sacramentalisme, » mot sous lequel on désigne une certaine facilité à se contenter d'un certain formalisme dans les pratiques rituelles et sacramentelles, s'alliant parfois à des procédés expéditifs en affaires et en politique : voir déjà, sur cet écueil, les pénétrantes remarques de M. Bellessort, dans *Reflets de la Vieille Amérique, Ami* 1923, p. 732-3. — On leur reproche encore le manque de prestige intellectuel, l'absence d'une élite intellectuelle, artistique, scientifique ou théologique capable de les imposer à l'attention des milieux cultivés de la nation.

On leur reproche enfin de manquer d'un certain prestige extérieur et civique :

Il s'agit principalement du champ de la politique. Les Irlandais ont pris dans les plus grandes capitales américaines une influence que leur nombre et leur audace expliquent. On les désigne comme collaborant à la corruption civique et comme promoteurs, ici ou là, du système du *boss,* agent à tout faire des politiciens contre lequel protestent les honnêtetés de tous les partis. Ils se sont emparés de Tammany, à New-York, ce vieux club où l'on dresserait maintenant les aventuriers de la politique. Telle est, du moins, la réputation que lui ont faite tous ceux qui se croient purs et intègres. Les intérêts se lient pour confondre dans une même réprobation ces politiciens combatifs et le catholicisme, leur religion, qu'ils compromettent au cours de leurs entreprises électorales.

Il y a ici sans doute quelque exagération. D'ailleurs, ces procédés de misérable politique ne sont

[1] Brownson, converti en 1844, avait passé par quatre sectes différentes avant d'aboutir à l'unitarisme, où il fut le disciple de Channing et d'Emerson. Il fut ensuite l'instrument de la Providence en mainte autre conversion, notamment du futur P. Hecker. Il a été aussi, avec la mission donnée par deux Rédemptoristes, une des influences qui ont déterminé la vocation ecclésiastique de Gibbons, alors (à vingt ans) employé d'épicerie à la Nouvelle-Orléans.

pas le monopole des catholiques. Mais fussent-ils le fait de tout le monde, on ne pardonnerait pas aux catholiques de n'en être pas indemnes. Il y a là autant de préjugés qui diminuent la force d'attirance du catholicisme, surtout quand ce sont les Irlandais qui sont en cause. Car vraiment c'est cette question des Irlandais, — surtout des Irlandais immigrés de fraîche date, — qui apparaît comme le point noir aux Etats-Unis :

L'obstacle le plus formidable à la conversion des protestants, sera, je le crains, la désaffection de cet élément anglo-saxon, si nombreux chez les épiscopaliens, à l'égard du catholicisme, qui tend de plus en plus, je l'ai expliqué, à se présenter au regard des Américains comme un irlandisme. « Rien ne me retient plus dans mon église, m'avouait un très distingué pasteur de la Haute-Eglise, mais je voudrais être assuré, en la quittant, de trouver de quoi vivre et de n'avoir pas à faire avec les Irlandais. » Quand l'archevêque de New-York, il y a trois ans, parut prendre parti pour ceux qui avaient arraché le drapeau anglais de l'*Union Club*, beaucoup de catholiques protestèrent et plusieurs refusèrent de revenir dans une église dont le prêtre était irlandais. Un prélat très distingué me disait : « Nous avons ici trois races que nous n'arriverons pas à assimiler : les Juifs, les Franco-Canadiens et les Irlandais. » Mon interlocuteur était d'origine irlandaise, lointaine, il est vrai. L'élément inassimilable et agressif est surtout l'élément qui a émigré depuis vingt-cinq ans.

Le prélat ajoutait : « Cette résistance à l'assimilation est la raison principale du Ku-Klux-Klan. J'entrevois pour notre Eglise de mauvais jours. » Poussé et soutenu par le méthodisme, le Ku-Klux-Klan a essayé d'obtenir dans certains Etats, comme celui d'Oregon, qu'on vote la suppression de l'Ecole confessionnelle qui serait remplacée par l'Ecole neutre d'Etat. On espérait voir cette législation s'étendre à toute la République. Les ennemis de l'Ecole catholique alléguaient qu'elle est un foyer d'antiaméricanisme. Souvent, on n'y parlerait même pas l'anglais. La Cour suprême vient de rejeter les prétentions des partisans du Ku-Klux-Klan.

Nous avons suivi, en ce qui précède, l'exposé de M. de Lamartinie. Nous l'avons fait à titre documentaire. Le péril signalé est réel ; et il y a pour nos lecteurs intérêt à le connaître. M. de Lamartinie connaît son Amérique. Il n'épuise pas la matière. D'autres points de vue seraient à mettre en lumière, qui appelleraient des compléments nécessaires. — Quelques semaines après le travail de M. de L., paraissait (*Das neue Reich* de Vienne, 28 août 1926) un article de Mgr Waitz (Tyrol), *Völkerfragen Nordamerikas*. Mgr Waitz est très bref ; il parle surtout de la question nègre, de la question juive, et de la question du Japon, les trois grandes questions, dit-il, qui menacent l'avenir de l'Amérique. Quant aux autres nationalités immigrées, il est optimiste, et constate avec bonheur chez elles une très grande rapidité d'assimilation, notamment chez les Allemands, les Italiens, les Polonais.

Tous ces problèmes de nationalités sont extrêmement complexes ; et l'on comprend que tout le monde ne les envisage pas du même œil. Des divergences, parfois énormes, sont inévitables en pareilles questions, mieux, en toutes les questions où est engagée l'âme humaine. Nous savons tel pays de Missions dont il n'est pas possible de parler sans appeler des protestations : il y a là deux groupes de Missionnaires, l'un pessimiste, l'autre optimiste ; le groupe pessimiste ne manque jamais de s'indigner si l'on semble faire fond sur les dires du groupe optimiste, qui d'abord ne travaille pas sur le même milieu et qui en somme nous paraît être dans le vrai. Et il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'en pays de Missions pour se heurter à des divergences de ce genre. La rivalité des docteurs Tant-Pis et Tant-Mieux est de tous les temps et de tous les pays. En France même, chez nous, il y a ceux qui voient tout en noir et ceux qui voient tout en rose, avec toute la gamme, variée à l'indéfini, des nuances intermédiaires. Et c'est vrai non seulement de la France en général, de la France prise *in globo*, mais de chacune des régions de notre pays, voire d'une même paroisse. Les jugements purement objectifs sont rares. *Quisque judicat prout affectus est* : question d' « affections, » d'impression, de nerfs, d'estomac parfois... Je rappelle ceci pour les lecteurs qui, à l'apparition de tel ouvrage ou de tel article, s'étonnent si candidement d'y rencontrer des vues qui ne cadrent pas avec les leurs ou avec celles qu'ils ont entendu formuler ailleurs.

V. — Un grave problème pour les Etats-Unis, c'est celui de la population, que vient d'étudier M. Gautier-Dauvernay (*Revue de Paris*, 1er fév. 1927). En dépit de la légende que symbolise la statue de Bartholdi, il y a longtemps que la tendance de l'opinion américaine est l'hostilité à l'égard de l'immigration. C'est dès les environs de 1835 que des mesures restrictives nous révèlent la préoccupation d'écarter certaines catégories d'indésirables. — Un demi-siècle plus tard, c'est l'exclusion des travailleurs chinois, en 1882 ; puis la limitation de l'immigration japonaise, obtenue par des procédés diplomatiques qui ont abouti au *Gentlemen's Agreement* de 1907.

Enfin, quand l'Europe est en feu, c'est l'immigration européenne qui à son tour devient objet d'appréhension. On redoute un afflux des peuples appauvris vers l'Amérique congestionnée d'or. D'où, en 1917, une nouvelle précaution : l'épreuve de lecture, *literary test*, destinée à écarter les illettrés, en même temps qu'on interdisait à la plus grande partie de l'Asie de toucher les rivages où flotte la bannière étoilée : *barred zone*

Et comme ces mesures se révèlent inefficaces, les Etats-Unis décident de fixer, pour chaque année, un chiffre limite de l'immigration : chiffre fixé, par une première loi du 19 mai 1921, à 357.803, puis, par la loi du 26 mai 1924, à 164.667. Dans ces chiffres toutefois ne sont pas compris les étudiants ni les parents des individus déjà fixés aux Etats-Unis. Mais, même avec cette atténuation, les restrictions draconiennes édictées par ces lois de 1921 et 1924 sont « une date dans les fastes du monde..., une clé de l'histoire prochaine de l'humanité. »

Il y a des fraudes, des entrées en fraude, surtout

par la frontière canadienne, où la loi de 1924 n'est pas applicable. Mais l'Amérique ne reculera pas devant des répressions terribles. En février 1926, M. Curran, commissaire de l'immigration, évaluait à un million le nombre des étrangers susceptibles d'être déportés (pour délit d'entrée en fraude). Et la presse réclame une loi nouvelle qui renforce les barrières.

Voici maintenant une fraude qui est beaucoup plus grave, et qui viole douloureusement la loi divine : c'est la campagne pour le *birth control*, la création de la ligue du *birth control (birth*, naissance; *control*, mot qui ici implique direction et choix), ligue pour la limitation des naissances. Le principe du B. C. *(birth control)* est celui-ci : pour le bonheur de la mère et celui de ses enfants, il ne doit plus y avoir que la maternité VOLONTAIRE : — « Seule la maternité volontaire respecte la dignité humaine de la femme et lui permet le plein épanouissement de ses facultés, » écrit Mrs Margaret Sanger, l'initiatrice du mouvement. Car c'est un mouvement d'origine féminine, et mené surtout par des femmes (au nom de la « dignité féminine »), par toute une armée de femmes, de tous les milieux, sans cesse se grossissant, appuyée de médecins, de professeurs d'Universités, d'écrivains, de magistrats même. La ligue a une revue, et très vivante, très lue en Angleterre comme en Amérique ; elle multiplie les articles dans les journaux et les magazines ; elle a des livres dont les auteurs et les vendeurs, il n'y a pas longtemps, eussent été presque certainement poursuivis et qui aujourd'hui s'étalent dans toutes les librairies...

Ils se réclament, évidemment, de Freud (sur le freudisme, voir *Ami* 1922, p. 88-90 ; 1923, p. 376). Freud a suscité là-bas toute une littérature; on salue en lui un prophète : — « Depuis l'apparition du darwinisme, écrivait naguère le professeur Stuart Rice *(Political Science Quarterly*, juin 1925), il n'a pas été donné au monde d'idées plus révolutionnaires et plus chargées de sens que celles qui sont associées au nom de Freud. » C'est toute une vie psychique nouvelle que les disciples du B. C. prétendent instaurer par une transformation de la vie sexuelle.

Leur ambition est vaste : ni plus ni moins refaire le monde, *remake the world*. Nous sommes loin de la rénovation de la face de la terre annoncée par l'Esprit-Saint. Ce n'est point d'Amérique que nous viendra la solution providentielle du problème de la population.

Sur les Etats-Unis, lire encore, entre autres articles parus ces années-ci : *La Joie et les Plaisirs aux Etats-Unis*, par Bernard Fay *(Revue de Paris*, 1er juillet 1925) : joie exubérante, bruyante, mais toute de superficie et presque de commande, dont M. Bellessort notait douloureusement le vide, le factice, l'insincérité, et dont M. Fay songe surtout à s'amuser : « Voici un grand peuple, conclut-il. On n'avait jamais rien vu de plus curieux depuis la tour de Babel ; » — *L'Empire américain et sa démocratie : le problème des patriotismes*, par le même *(Correspondant*, 25 avril, 10 mai, 10 juin 1926) : on pouvait trouver gênant et agaçant l'idéalisme wilsonien : du moins on connaissait sa ligne, on savait où il menait, tandis que « le patriotisme américain actuel, malgré ses velléités foncièrement honnêtes et philanthropiques, est trop fort et trop obscur pour ne pas inquiéter un Européen. On est avide de savoir comment il tournera. Il est passionnant de l'observer, d'étudier ses détours et ses brusques élans, mais on ne parvient pas à se reconnaître parmi toutes les visions qui le sollicitent, ni à deviner son avenir. »

Au pays de l'illusion (d'après plusieurs ouvrages américains), par Mme Marc Hélys *(Correspondant* du 10 juin 1926) : étude sur le film américain, sur cette région du sud de la Californie (Los Angeles) où s'est installée l'industrie cinématographique en des conditions topographiques et ethnographiques avec lesquelles ne peut rivaliser aucun autre pays du monde : région incomparable pour la variété des aspects, incomparable aussi pour la variété de la population, où presque toutes les races sont représentées, avec des villes (Los Angeles, la première en date, 1 million d'habitants, et ses filles, Holywood, Santa Monica) qui ne sont qu'une succession de studios jalousement clos par des kilomètres de hautes murailles : 500.000 personnes vivent de cette industrie ; on y monte exactement 80 0/0 des films que l'Amérique projette sur le monde. C'est vraiment le royaume du cinéma, un royaume où roule un torrent d'or.

Les élections aux Etats-Unis : résultats et aperçus, par G. Lechartier *(Correspondant* du 25 nov. 1926) : « L'apathie internationale du peuple américain, comme son excessive prospérité, n'aura probablement qu'un temps, » un temps qui d'ailleurs ne semble pas près encore de prendre fin : « Il ne paraît pas que nous devions attendre que le réveil définitif des Etats-Unis à la vie internationale se fasse encore au cours des deux sessions du 70e Congrès ; » — *La Propagande contre la France aux Etats-Unis*, par le même *(Correspondant* du 10 juillet 1926) : soyons bien convaincus que la pire et la plus efficace des propagandes, aux Etats-Unis et ailleurs, c'est celle que nous faisons nous-mêmes contre nous-mêmes par le spectacle de notre pitoyable et criminelle politique, comme l'avait établi déjà un article terriblement documenté de l'abbé Klein donné précédemment au *Correspondant*.

Der Seelsorger (Vienne, janvier) : *L'esprit paroissial en Amérique :* le sens paroissial est là-bas très vivace, grâce aux écoles paroissiales : « Une paroisse catholique sans école paroissiale n'est pas une paroisse, » grâce aussi aux diverses associations chrétiennes qui groupent hommes et femmes (pour les hommes, surtout la *Holy Nome Society*). — *Das neue Reich* (Vienne, 29 janvier) : *La femme mariée en Amérique*, par le Dr Nusspickel (de Kiel) : causes de la fréquence des divorces.

Revue hebdomadaire, 27 nov. 1926 : *Ouvriers d'Amérique*, enquête par M. Ferré-Pisani, qui s'attendait à trouver chez ses enquêtés la haine de ces Trusts auxquels dans l'histoire nul despotisme politique n'est comparable, — de ces « combinaisons qui dans l'imagination populaire symbolisent l'entente du capitalisme et du patronat sous sa plus redoutable forme. » Pas du tout : on lui répond que les Trusts sont *all right* : — « Il y a vingt-cinq ans, dans la fonderie indépendante, un homme devait travailler 14 heures pour produire une tonne d'acier. Aujourd'hui, dans les usines de l'*United States Steel*, 2 heures suffisent pour accomplir la même besogne. En 1914, la fabrication d'une automobile, chez le petit fabricant, exigeait 1260 heures de travail. En 1926, la *General Motor* vous sort la même voiture en 230 heures. Grâce à qui ? Grâce à la discipline du Trust qui a fait des Etats-Unis modernes les maîtres du monde. »

VI. — M. Henry Wickham Steed a donné cet hiver à divers périodiques *(Revue de Paris, Re-*

vue hebdomadaire) les premiers chapitres de la traduction française d'une œuvre qui a paru à Londres il y a deux ans en 2 vol. in-8 et dont le tome Ier vient de paraître à Paris sous ce titre : **Mes Souvenirs (1892-1914)**, in-8 de 376 p., 25 f., Plon. Le tome II nous conduira jusqu'en 1922, date où W. Steed a quitté le *Times*, après la mort de lord Northcliffe. Les deux volumes ont paru en anglais sous ce titre général : *Trente années de vie politique en Europe*. Sur ces trente années, il en a passé vingt-sept attaché à la rédaction du *Times*, le grand journal de la Cité, comme correspondant intérimaire d'abord (à Berlin), comme correspondant en titre ensuite (à Rome, puis à Vienne, où il est resté onze ans), enfin comme *foreign editor* ou rédacteur en chef, durant les neuf dernières années.

C'est un maître du journalisme, un écrivain de race, un orateur aussi, même en français, comme on en a eu la preuve à Paris lors des conférences qu'il y est venu donner pendant la guerre. Nul n'est mieux au courant que lui de toutes les questions qui s'agitent sur l'échiquier politique européen depuis trente ans. Il est Anglais ; mais il entre admirablement dans les points de vue des diverses nations. Il n'y a qu'une seule puissance vis-à-vis de laquelle il reste fermé, une puissance que non seulement il ne comprend pas, mais qu'il ne semble pas même avoir pris la peine d'étudier : c'est l'Eglise. Deux chapitres surtout, IV et V, sont pénibles. Ils ont trait aux dernières années du pontificat de Léon XIII. Sur la politique vaticane, sur la question romaine, sur la diplomatie romaine, sur la Curie, les prélats, les jésuites, W. Steed accepte tout, gobe tout, les plus sots ragots, les plus ineptes insinuations. Il dit et répète que les Jésuites veulent absolument obtenir « la définition et proclamation, en tant que dogme, du pouvoir temporel ; » que d'ailleurs ces revendications du pouvoir temporel ne sont qu'un trompe-l'œil ; que l'essentiel pour la politique du Vatican, c'est seulement « que le pape doit *sembler* être prisonnier et le Vatican *sembler* être l'adversaire implacable et irréconciliable de l'Etat italien » (autrement on s'exposerait à tarir les aumônes de la catholicité et à donner à l'Eglise romaine l'air d'être un instrument au service de l'Italie royale). Il croit et répète que le *Syllabus* est de 1870, qu'il est l'œuvre du Concile du Vatican. Etc., etc. On est peiné de voir un esprit de cette envergure témoigner de si peu de conscience, de si peu de souci de s'informer dès que c'est l'Eglise qui est en cause, et gâter ainsi un livre qui, si ces pages en disparaissaient, serait un *Memento* si lucide, si riche, si pénétrant de la politique européenne au cours de ces trente années.

Le Prélude, par Théodore Wolff, traduit de l'all. par M. Dupuydauby, traducteur au Ministère des Affaires Etrangères, in-8 de 334 p., 20 f., Paris, Payot. Voici un autre journaliste, qui n'a pas l'ampleur de vues de W. Steed, mais qui est, lui aussi, l'un des noms les plus éclatants du journalisme européen, l'un des plus connus et lus en France, celui que nous sommes habitués à voir le plus souvent citer par nos grands quotidiens de Paris : Th. Wolff, Directeur du *Berliner Tageblatt*, dont avant la guerre il fut le correspondant à Paris. Il n'était pas, au temps de son séjour chez nous, l'ennemi de tous les Français indistinctement ; il avait l'esprit de discernement ; il célébrait fort nos socialistes et Jaurès, le « tribun germanophile » dont « la grande voix » prêchait l'abandon de la revanche, tout en présentant la Triplice comme un « contrepoids nécessaire au chauvinisme franco-russe. » Le malheur à ses yeux, c'était que de telles conceptions ne fussent pas encore assez généralisées et que ces « Français d'élite » qui lui vouèrent « les plus chaleureuses amitiés » ne fussent encore qu'une élite. Son livre d'aujourd'hui, publié à Berlin en 1924, *das Vorspiel*, nous veut montrer comment tout ce qui s'est passé en Europe et dans le monde depuis les dernières années du XIXe siècle, depuis cette affaire Dreyfus que Bülow eût été si désireux de laisser « suppurer » pour « décomposer l'armée française et scandaliser l'Europe, » comment tout cela, dis-je, rendait la guerre inévitable. Il ne plaide pas totalement innocent pour l'Allemagne ; il voudrait seulement qu'on accordât qu'elle n'est pas la seule coupable et que les responsabilités sont partagées. Laissons-lui sa thèse ; reste que, pour l'étude de la psychologie allemande, de la mentalité des classes dirigeantes en Allemagne au début de ce siècle, ces *Souvenirs* sont une mine.

Autres souvenirs : ceux de Guillaume II, **Souvenirs de ma vie, 1859-1888**, in-8 de 445 p., 30 f., Payot. Ils vont de la première enfance du prince à son avènement au trône. Guillaume II est l'un des plus grands menteurs de l'histoire, le plus impudent. D'autres mettent des formes à leurs mensonges ; lui, aucune : il fait un fonds sans bornes sur la crédulité humaine, sur la bêtise de ceux à qui il parle. Les lecteurs du volume où il raconte son règne l'ont constaté. Ici, dans ce nouveau volume, il semble plus objectif. Il parle surtout de souverains, puisqu'il était le petit-fils de la reine Victoria, le neveu de la reine de Hollande et de Léopold II, le cousin du tsar Nicolas II, le cousin et l'ami d'enfance de la tsarine, le parent de l'empereur François-Joseph, etc. On trouvera ici des détails assurément pittoresques sur la vie de toutes ces cours : chasses, cérémonies officielles, intrigues aussi. Des pages révélatrices sont données à son instruction religieuse (sous la direction de son précepteur Hinzpeter, calviniste), « exclusive de toutes questions confessionnelles ou dogmatiques » : « Les questions dogmatiques n'ont jamais eu pour moi d'importance primordiale... Une conception telle que celle de l'orthodoxie souveraine est restée pour moi, jusqu'à ce jour, une abomination. »

Cette physionomie de Guillaume II, chez qui la cruauté n'a d'égale que la lâcheté, est assurément l'une des plus écœurantes de l'histoire. En regard,

et pour se reposer l'œil, on contemplera celui que le *Temps* appelait la plus grande figure de la guerre, le **cardinal Mercier**, dont Mgr Laveille vient de retracer la vie (in-8 écu de XIV-240 p., 15 f., Paris, *Spes*). Mgr Laveille, dans un si rapide volume, ne pouvait prétendre à nous faire connaître l'œuvre philosophique du Cardinal. Mais il fait admirablement revivre devant nous le prêtre, le pasteur, le défenseur de la cité, la dignité et l'héroïsme de son attitude pastorale devant l'envahisseur, la profondeur de sa vie intérieure, son zèle surtout pour la sanctification du clergé, pour cette éducation des clercs qui a été la première œuvre de sa jeunesse sacerdotale et qui jusqu'au dernier moment restera son œuvre préférée.

Le cardinal Mercier fut un grand admirateur du **Vénérable P. Chevrier**. Il fit, après son élévation à l'épiscopat, le voyage de Lyon pour étudier sur place les œuvres du Prado ; et il en fut si émerveillé qu'il commanda à l'éditeur un tirage de 3.000 exemplaires de la *Vie* du bon Père : il voulait que ce modèle fût sous les yeux de tous ses prêtres. Depuis la rapide *Vie* écrite par M. Villefranche, et qui restera toujours chère aux lecteurs pressés, aux gens du monde, nous avons eu la *Vie nouvelle*, par M. Chambost (*Ami* 1921, p. 62), beaucoup plus développée, et qui est un incomparable Manuel d'œuvres catéchistiques et d'apostolat populaire. C'est M. Chambost encore qui **publie aujourd'hui** un choix de **Lettres** de celui qui fut son père et qu'il n'a cessé d'étudier à titre de vice-postulateur de la Cause (in-8 de XI-290 p., portrait en héliogravure, 15 f., Lyon, Vitte). C'est toute l'âme du Vénérable que l'on perçoit à travers ces Lettres, si divinement simples et si purement surnaturelles que l'on a presque l'impression de lire des pages d'Ecriture Sainte.

LITURGIE

Q. — 1° A la bénédiction du Saint-Sacrement, l'officiant, après avoir descendu l'ostensoir du trône et l'avoir placé sur l'autel, doit-il aller recevoir le voile huméral au bas des degrés ou sur le bord du marchepied ? — Après la bénédiction, où doit-il quitter ce voile ?

2° Je lis dans le *Manuel de Liturgie* du P. Hægy, t. I, p. 574, au sujet de la bénédiction avec l'ostensoir : « On se lève pendant les morceaux auxquels on est debout pendant les offices liturgiques, comme aux hymnes, aux cantiques, etc. » — *a)* Faudrait-il se lever le samedi soir au chant de l'antienne à la Sainte Vierge ? — *b)* L'auteur renvoie aux décrets de la S. C. des Rites du 17 septembre 1897, n. 3965, ad 2, et du 6 novembre 1908, n. 4224. Quelqu'un m'a affirmé qu'avant 1900 et depuis, les règles sur ce point ont tellement varié que l'on peut bien s'attendre à ce que la législation actuelle soit encore modifiée. A-t-il été bien informé ?

R. — Ad I. Lorsque, pour la reposition du Saint-Sacrement, le célébrant n'est pas assisté d'un autre prêtre ou d'un diacre, après avoir pris lui-même au moment voulu l'ostensoir sur le trône où celui-ci était exposé et l'avoir placé sur le milieu de la table de l'autel, il va s'agenouiller sur le bord du marchepied pour recevoir le voile huméral. Tel est l'enseignement commun des auteurs [1].

La bénédiction du Saint-Sacrement terminée, le célébrant peut quitter le voile huméral au moment même où, après avoir déposé l'ostensoir sur l'autel, il fait la génuflexion [2], ou encore aller s'agenouiller pour cela sur le bord du marchepied [1].

Ad II. *a)* Jusqu'à nouvel ordre, les antiennes à la Sainte Vierge *Alma*, *Ave Regina* et *Salve Regina* peuvent, semble-t-il, être chantées debout le samedi soir et le dimanche au salut du Saint-Sacrement, tout comme elles le sont alors à l'office. (Cf. *Ami* 1925, p. 13).

b) Loin de se contredire, les décisions de la S. C. des Rites concernant l'attitude à garder pendant les divers chants exécutés au cours des saluts du Saint-Sacrement s'éclairent et se complètent les unes les autres [2]. La règle qu'elles précisent sera-t-elle, — comme on l'a annoncé à notre honorable consultant, — modifiée dans un avenir plus ou moins prochain ? Nous ne saurions le prévoir. En attendant, il faut s'en tenir à ladite règle et ne faire aucun cas des on-dit.

Q. — Me serait-il permis de recourir aux lumières du liturgiste de l'*Ami* pour éclaircir quelques doutes ?

1° Van der Stappen dit que la barrette à quatre cornes des docteurs ne peut servir dans les fonctions ecclésiastiques. Mais par ailleurs il fait remarquer que dans divers pays le clergé a conservé l'habitude de porter la barrette surélevée de quatre cornes en l'honneur de la Sainte Croix. Cette coutume ne peut-elle être maintenue ?

2° En 1924, p. 240, l'*Ami* a indiqué quel usage on doit faire de l'étole. J'en conclus que celui qui préside en surplis l'exercice du Chemin de la Croix ne doit pas prendre l'étole. Ai-je raison ?

3° Comme l'*Ami* l'a fait remarquer à si juste titre à la page 447 de la même année, le tabernacle n'est nullement un accessoire nécessaire de l'autel, et il ne doit y en avoir un à demeure qu'à l'autel où l'on conserve habituellement le Saint-Sacrement. Mais voici une difficulté : quand la croix a en tout 0 m. 50 de haut, si on la place directement sur le gradin, il sera difficile au célébrant d'élever les yeux vers elle au moment voulu ; il devrait plutôt les abaisser pour regarder le crucifix. — Il est bien regrettable que l'on rencontre si rarement des croix d'autel telles que le marquent tous les Missels au commencement ; mais, dans le cas présent, n'est-il pas préférable de surélever le crucifix ? Je connais une chapelle où les autels secondaires n'ont pas de tabernacle ; mais l'endroit de ceux-ci où se place la croix est un peu plus élevé que le reste du gradin.

4° « Si le servant sert la messe pendant un office public..., il ne doit pas sonner, » dit le P. Hægy (*Manuel de Liturgie*, t. I, p. 329). Si pendant la messe de communauté on célèbre des messes dans la même chapelle, peut-on, comme je l'ai vu faire, s'abstenir de sonner à ces messes, pour ne pas déranger les assistants et les autres célébrants ? Peut-on dire que cette raison vaut même pour le cas où une autre messe est célébrée dans une chapelle adjacente ?

5° Peut-il y avoir toujours deux servants pour une messe basse de communauté dans une chapelle ? De même pour une messe basse célébrée en semaine à l'autel principal dans une église paroissiale et à laquelle viennent assister les fidèles ?

6° Pour qu'une chapelle ait un titulaire, est-il nécessaire qu'elle soit bénite solennellement ?

R. — Ad I. La barrette à quatre cornes est l'insigne du doctorat. D'après un décret de la S. C. des Rites en date du 7 décembre 1844 (n. 2877,

[1] Cf. Bourbon, Schober, Van der Stappen, Hægy, De Amicis, etc.
[2] Cf. Wapelhorst, Schober, Fumagalli, Hægy, De Amicis, etc.

[1] Cf. Bourbon, Piller, Van der Stappen.
[2] Cf. *Ami* 1924, p. 716 ; 1925, p. 13 et 383.

ad 1), il n'est permis à personne, pas même à un docteur, de se servir de cette barrette dans les fonctions liturgiques. On s'est préoccupé, surtout en France, de savoir quelle était en réalité la portée dudit décret, rendu à la demande du Chapitre cathédral de Venosa, et si la défense y formulée ne concernait pas uniquement l'Italie, où, en effet, on a toujours distingué avec soin la barrette doctorale de la barrette cléricale, cette dernière n'étant surmontée que de trois cornes.

Or, en 1895, Mgr Cazanova, archevêque de Santiago de Chili, soumit entre autres le doute suivant à la S. C. des Rites : « Anne adhibere [valeant episcopi suffraganei et titulares] biretum doctorale cum quatuor apicibus... ?[1] » Voici sur ce point la réponse de la S. C. : « *Negative*, quoad biretum formæ doctoralis, juxta decretum in Venusina diei 7 Decembris 1844... » (S. R. C., 6 sept. 1895, n. 3873, ad 5). On ne saurait après cela mettre en doute le caractère universellement obligatoire de la règle interdisant l'usage de la barrette à quatre cornes dans les cérémonies ecclésiastiques.

Est-il donc si difficile d'observer partout cette règle [2] ?

Ad II. De ce que l'*Ami* a dit naguère de l'emploi abusif de l'étole dans certains cas, on ne peut légitimement inférer qu'il soit aussi défendu de la prendre pour l'exercice public du Chemin de la Croix. Selon l'enseignement commun des auteurs, il convient au contraire que le prêtre qui préside cet exercice porte sur le surplis une étole violette. (Cf. appendice du Rituel, *Ritus erigendi stationes Viæ Crucis*).

Ad III. Deux choses principalement sont exigées pour la croix de l'autel :

1° Tout en restant proportionnée aux dimensions de celui-ci, elle doit être assez grande pour pouvoir être aisément aperçue du célébrant et du peuple. (Benoît XIV, const. *Accepimus*, du 16 juillet 1746 ; S. R. C., 17 sept. 1822, n. 2621, ad 7). Autrement, elle manquerait son but [3].

2° En outre, montée sur une tige et sur un pied semblables à ceux des chandeliers de l'autel, la croix proprement dite doit dépasser de toute sa hauteur la bobèche de ces derniers. (Cérém. des év., l. I, c. XII, n. 11).

A Rome, sauf à l'autel du Saint-Sacrement, la croix et les chandeliers de chaque autel sont ordinairement alignés sur un même plan horizontal, tantôt sur la table même de l'autel, tantôt sur un petit gradin placé à la partie postérieure de celle-ci [4]. Si la hauteur insuffisante de la tige portant la croix ne permettait pas une disposition de ce genre, le gradin de l'autel pourrait présenter en son milieu une légère surélévation destinée à exhausser la croix.

Ad IV. En principe, — nous l'avons rappelé il y peu de temps [1], — le son de la clochette est obligatoire dans toutes les messes au *Sanctus* et aux deux élévations.

L'abstention de toute sonnerie prévue pour toutes les messes basses dites aux autels latéraux d'une église pendant que s'y célèbre au chœur soit l'office canonial, soit la messe conventuelle ou une messe chantée, peut-elle être étendue ***a pari***, dans une chapelle semi-publique, au temps où la messe a lieu au maître-autel ? Oui, semble-t-il ; du moins pour ceux des autels secondaires qui se trouveraient alors en vue de la communauté. Le mieux serait d'éviter de célébrer pendant ce temps à ces derniers autels.

Ad V. Mgr de Conny ayant précisément demandé à la S. C. des Rites si l'on pouvait tolérer la présence de deux servants aux messes basses de paroisse ou de communauté, la S. C. restreignit expressément l'autorisation aux messes des fêtes plus solennelles : « Servanda esse quidem decreta quoad missas stricte privatas ; sed quoad missas parochiales vel similes diebus solemnioribus, et quoad missas quæ celebrantur loco solemnis atque cantatæ, occasione realis atque usitatæ celebritatis et solemnitatis, tolerari posse duos ministros missæ inservientes... » (S. R. C., 12 sept. 1857, n. 3059, ad 7).

Cela étant, nous pensons qu'on ne peut pas admettre la présence de deux servants tous les jours à la messe de communauté, ni à toute messe basse célébrée au maître-autel d'une église paroissiale.

Ad VI. Pour qu'une chapelle ait un vrai titulaire jouissant de tous les privilèges liturgiques afférents à cette qualité, il faut que ce soit au moins une chapelle semi-publique, et qu'elle ait été solennellement bénite suivant le cérémonial décrit dans le Rituel (tit. VIII, c. XXVII), ou consacrée. (Cf. *Ami* 1926, p. 778-779).

Q. — L'*Ami* voudrait-il me donner la solution de quelques doutes qui ont dû pareillement surgir dans l'esprit de plus d'un amateur de liturgie ?

1° A la messe solennelle, le cérémoniaire assiste-t-il à l'imposition de l'encens ? Si oui, n'est-ce pas cependant le thuriféraire qui donne la navette au diacre, l'en reçoit, puis présente à celui-ci l'encensoir ?

2° Qui doit indiquer au célébrant l'introït et la communion : le cérémoniaire, ou le diacre ?

3° Pourquoi à l'entrée au chœur les acolytes ouvrent-ils la marche (à moins que le thuriféraire ne précède, mais même alors le cérémoniaire les suit) ; tandis que pour le chant de l'évangile ils précèdent immédiatement le sous-diacre et le diacre, le cérémoniaire marchant alors en tête avec le thuriféraire ?

4° Malgré l'avis contraire des auteurs, est-il permis aux acolytes de porter des chandeliers à la messe chantée sans diacre ni sous-diacre ?

5° Pourquoi à la messe solennelle de *Requiem* les acolytes portent-ils les chandeliers pour entrer au

[1] La suite de la question a trait à la couleur de la barrette épiscopale et des agréments de celle-ci.

[2] Il serait puéril d'invoquer en faveur du maintien en France de l'usage de la barrette à quatre cornes dans les fonctions liturgiques, une prétendue tradition nationale. On sait que chez nous, au XVIIIe siècle, cette partie du costume ecclésiastique s'était démesurément allongée. « Chose singulière, dit Mgr Barbier de Montault, avant le retour au rite romain, nous nommions en France *bonnet carré* une coiffure d'aspect bizarre, dont la section donnait un cercle et l'élévation un cône. » (*Le costume et les usages ecclésiastiques*, t. I, p. 228).

[3] Voir dans les *Ephemerides liturgicæ* de 1900, p. 357-359, un *Monitum* de la S. C. des Rites relatif à la croix de l'autel.

[4] Cf. *Ami* 1924, p. 447.

[1] Cf. *Ami* 1926, p. 779.

chœur et en sortir, puisqu'ils ne se servent pas de ces chandeliers pendant la messe ?

R. — Sans attacher à quelques-uns des détails qui vont suivre plus d'importance qu'il ne convient, nous avons tenu néanmoins à les donner, pour répondre au désir de notre honorable consultant étranger.

Ad I. Pour l'imposition de l'encens par le célébrant, le cérémoniaire se tient ordinairement à la gauche du thuriféraire. Il peut fort bien recevoir de celui-ci la navette et se charger de la présenter au diacre (Bourbon, Wapelhorst, Schober, Hægy) : le thuriféraire n'en aura que plus de liberté dans ses mouvements.

Ad II. A la messe solennelle, lorsqu'il n'y a pas de prêtre assistant, c'est normalement au cérémoniaire à indiquer dans le missel au célébrant l'introït, les oraisons et l'antienne de la communion [1]. Le diacre ne se chargerait de ce soin qu'à défaut du cérémoniaire : « Cum enim assistentia ad librum præstanda, dit Schober [2], ad presbyterum assistentem, et, eo deficiente, ad cæremoniarium pertineat, diacŏnus faciat, ut iste pro libro curet. Rubrica enim... aperte præscribit, ut intra orationes diaconus retro post celebrantem se sistat; ergo eum non decet, absque necessitate de isto loco decedere et cæremoniarium supplere. »

Ad III. Si la messe solennelle doit être précédée de l'aspersion de l'eau bénite, la place du cérémoniaire pour l'entrée au chœur est déterminée de façon très précise : il marche à la suite des acolytes ; derrière lui vient le célébrant entre le diacre et le sous-diacre. (Cf. Cérém. des év., l. II, c. III, n. 1). Mais si la messe solennelle ne doit pas être précédée de l'aspersion, il y a divergence entre les auteurs, touchant la place à assigner au cérémoniaire pour la sortie de la sacristie : d'après la plupart d'entre eux [3], il marche encore à la suite des acolytes, devant le sous-diacre ; selon Martinucci et Schober, il s'avance à la gauche du célébrant. En toute hypothèse, il se trouve placé de façon à pouvoir au besoin remplir promptement et facilement son office près du célébrant et des ministres sacrés, v. g. à recevoir leurs barrettes au moment voulu.

Il n'y a, au contraire, pour le cérémoniaire aucun motif semblable de se tenir à proximité du sous-diacre et du diacre lorsqu'ils se rendent à l'endroit où celui-ci va chanter l'évangile. C'est pourquoi, d'après le Cérémonial des évêques (l. II, c. VIII, n. 44), le cérémoniaire ouvre alors tout naturellement la marche : «... Procedunt ad evangelium cantandum hoc ordine. Præcedit cæremoniarius, mox thuriferarius cum thuribulo et navicula, sequuntur duo ceroferarii cum candelis ac cereis accensis... »

Ad IV. En réalité, le cérémonial de la messe chantée sans ministres sacrés est plutôt, dans l'ensemble, celui d'une messe privée. « Missa cantata, fait justement remarquer Schober [1], medium tenet inter missam solemnem et privatam, et distinguitur a privata, quia cantatur ; a solemni vero, quia sine ministris sacris et thurificatione celebratur. Quod cæremonias in hac missa cantata observandas attinet, ad missam privatam magis inclinant quam ad solemnem. »

Sans doute il peut y avoir deux clercs pour servir une messe de ce genre (cf. S. R. C., 12 sept. 1857, n. 3059, ad 7) ; mais ils doivent s'y comporter comme ils le feraient à une messe privée où exceptionnellement leur présence serait permise : ils ne sauraient donc y porter de chandeliers [2]. Aussi le *Memoriale rituum* ne prévoit-il pas l'emploi de ceux-ci dans les petites églises, v. g. pour la fonction du Mercredi des Cendres, même si la messe y est chantée.

Ad V. Pendant la messe solennelle de *Requiem* il doit y avoir sur la crédence du maître-autel, — tout comme pendant la messe solennelle ordinaire, — les deux chandeliers des acolytes avec des cierges allumés. (Cérém. des év., l. II, c. XI, n. 1). Il est donc tout naturel que, comme à la messe solennelle ordinaire, les acolytes apportent ces chandeliers en se rendant de la sacristie à l'autel avec le célébrant et les ministres sacrés, et qu'ils les reportent de même à la sacristie après la messe [3].

Q. — Chez nous, aux vêpres, un choriste à l'harmonium alterne avec le chœur, qui n'est pas dans les stalles. Dans ces conditions :

1° Qui doit chanter *Gloria Patri* après *Deus in adjutorium* ? Est-ce ce choriste, ou bien les deux chantres revêtus du surplis ?

2° Les deux chantres peuvent-ils chanter en entier le premier verset de chaque psaume ; ou doivent-ils s'arrêter à l'astérisque dudit verset, le choriste ou le chœur prenant la suite de celui-ci ?

3° Le chœur étant en face de l'autel comme les deux chantres, au *Magnificat* doit-on encenser séparément les chantres puis le chœur (ce dernier comme on encenserait le peuple, puisqu'il n'est pas en habit de chœur) ; ou bien doit-on encenser en même temps le chœur et les chantres par trois coups doubles ?

4° Quand les chantres vont entonner une antienne et commencer un psaume, les acolytes doivent-ils rester assis ?

R. — Quelques remarques préliminaires s'imposent.

Il n'est certainement pas conforme à l'esprit de la Liturgie que dans un Grand Séminaire [4], pour assister — même en dehors de l'enceinte du chœur proprement dit — aux vèpres solennelles, ceux des clercs qui n'ont pas à y remplir un office spécial ne soient pas revêtus du surplis [5].

D'autre part, il conviendrait que, dans la chapelle, les sièges des séminaristes fussent disposés de façon à faciliter autant que possible l'alter-

[1] Cf. De Conny, da Carpy, Wapelhorst, Schober, Hægy, etc.
[2] *Cæremoniæ missarum solemnium, etc.*, art. I, c. VII, note 4.
[3] Cf. Bauldry, de Herdt, de Conny, da Carpy, Ærtnys, Wapelhorst, etc.

[1] *Op. cit.*, art. V, c. I, n. 1.
[2] Cf. Merati, de Conny, Ærtnys, Wapelhorst, Schober, Hægy.
[3] Cf. Hippolyte del Porto, de Herdt, da Carpi, Martinucci, Wapelhorst, Schober, Hægy, etc.
[4] C'est d'un Grand Séminaire étranger que sont venues à l'*Ami* les questions auxquelles nous répondons présentement.
[5] Cf. Dom Gréa, *La sainte Liturgie*, l. IV, part., I, ch. I, § 1.